Pharos

n° 15
juin MMIII

Journal de l'Association Antiquité Vivante
http://antiquite-vivante.ch

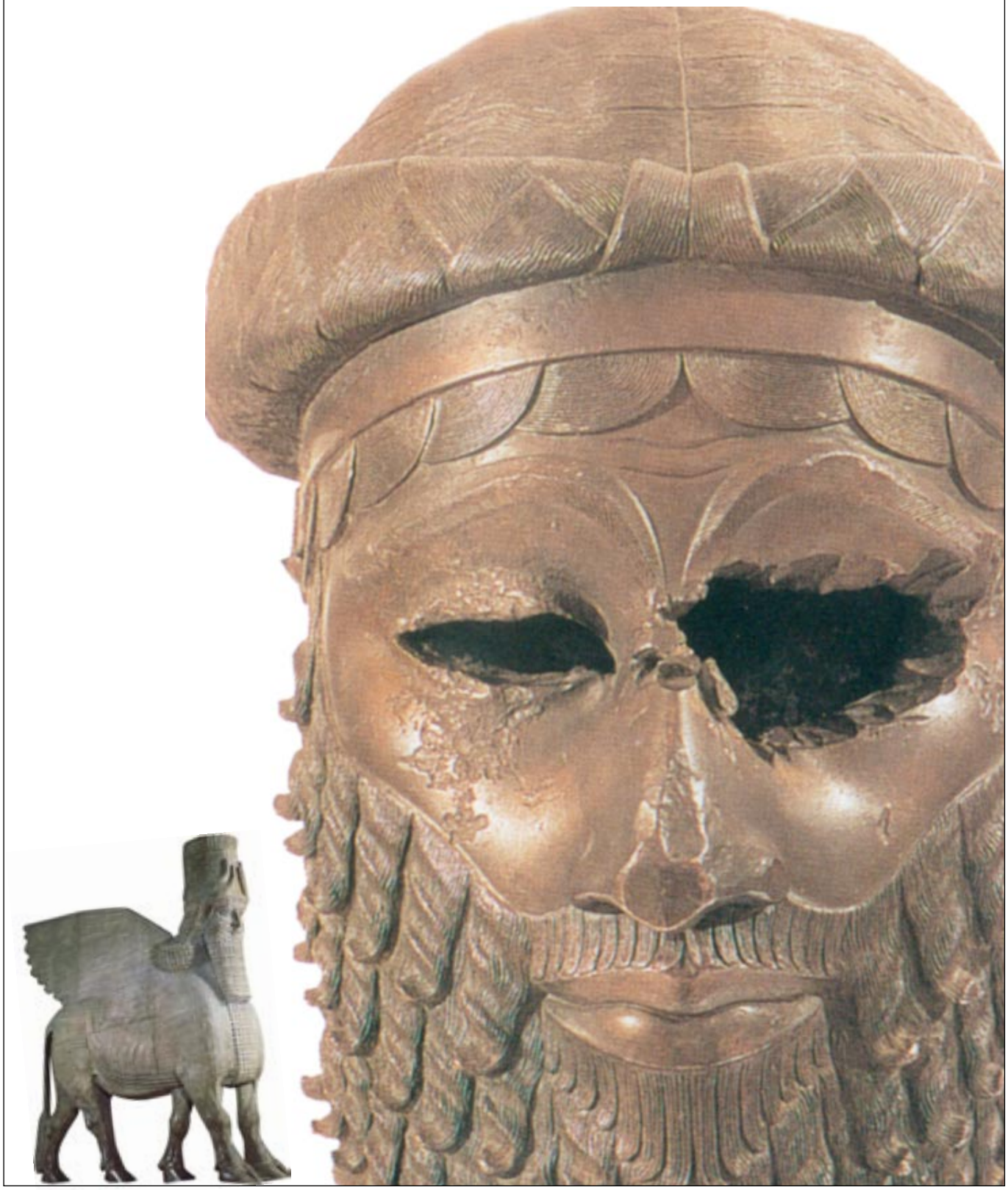

Sommaire

Editorial Pillages à Bagdad p. 3

Antiquité et cinéma Le Festival du film archéologique p. 4

Convivium Romanum au Café Latino p. 5

Agenda cuturel Musées et expositions p. 7

Actualités La Suisse et le commerce d'antiquités p. 13

Reconstitution historique Légionnaire à la Römerfest p. 17

Littérature Si l'Histoire m'était contée... p. 19

Bande dessinée Astérix et Brutus: petite mise au point p. 21

Les recettes d'Apicius Côtelettes d'agneau aux fines herbes p. 23

Comité rédactionnel
Agnès Collet
Elisa Del Mazza Hellwig
Chérine El Sherbiny
Christophe Schmidt

Maquette et mise en page
Floriane Guignet

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles:
à Floriane Guignet, Les Pommiers B, 1195 Bursinel
ou à Antiquité Vivante, Case postale 2161, 1002 Lausanne

Couverture Tête en bronze grandeur nature, représentant sans doute le roi akkadien Sargon, découverte à Ninive au nord de l'Irak (Musée archéologique de Bagdad ?)

Editorial

Pillages à Bagdad

Entre autres événements dramatiques survenus en Irak ces dernières semaines, chacun a encore en mémoire le pillage du Musée archéologique lors de la prise de Bagdad, les 10 et 11 avril. Il ne s'agit pas de revenir ici sur ce qui s'est passé ni de polémiquer sur la responsabilité des uns et des autres. Toutefois, certains points méritent d'être soulignés, afin de mettre en perspective cet acte, que Jacques Chirac alla jusqu'à qualifier de "crime contre l'humanité", et l'émoi qu'il a suscité à travers le monde.

Tout d'abord, la richesse de ses collections (même si les données chiffrées restent approximatives) plaçait le Musée de Bagdad juste derrière Londres et Paris. Ensuite, la Mésopotamie a joué un rôle essentiel dans l'évolution de l'humanité, puisque cette région peut en effet se targuer d'avoir, avec l'Egypte, l'histoire la plus vieille du monde. C'est là que sont nés les premières villes, les premières écritures, les premières lois et les premiers empires. Un coup d'œil à une carte permet d'égrener les noms des capitales des civilisations brillantes qui se sont succédé pendant plusieurs millénaires sur le sol irakien: au sud les cités sumériennes d'Ur, Uruk, Lagash; au centre, la Babylone d'Hammourabi et de Nabuchodonosor, la Bagdad des califes abbasides, Séleucie et Ctésiphon, successivement grecques, parthes et sassanides; au nord, les capitales assyriennes telles Assur et Ninive. Rappelons enfin certains des événements qui s'y produisirent et dont l'Ancien Testament se fait l'écho, comme le Déluge, la construction de la Tour de Babel, le départ d'Abraham pour la Terre promise, la captivité de Babylone…

Les pillages de musées, qui sont toujours des événements dramatiques pour le patrimoine mondial, restent par chance relativement rares. En Europe, ceux-ci ne se sont plus produits depuis la fin de la deuxième Guerre Mondiale. Dans le reste du monde, hélas, d'autres musées ont été touchés ces dernières années, loin du regard des médias, à Kaboul et Kinshasa.

Le pillage du Musée de Bagdad est donc un coup rude porté au patrimoine mondial. Mais cet acte très médiatique ne doit pas non plus faire oublier qu'il ne s'agit là en quelque sorte que de la pointe de l'iceberg, puisque depuis la fin de la première Guerre du Golfe, il y a dix ans, et le début de l'embargo sur l'Irak, le pays a vu se développer le pillage à grande échelle de ses richesses archéologiques.

On ne peut que souhaiter que le choc provoqué par le pillage du Musée de Bagdad dope la lutte contre le trafic des objets d'art (cf. notre article **en page 13** consacré à la position de la Suisse), que les déprédations soient moins grandes que prévu (la situation était confuse et l'évaluation en cours de l'état des stocks a déjà donné ses premiers résultats) et que, dans l'Irak qui se reconstruit, on donne au patrimoine culturel la place qui lui revient, en espérant que l'avidité des pillards, le zèle des islamistes et l'indifférence des Américains ne causent pas des dommages plus grands encore que ceux constatés aujourd'hui.

Christophe Schmidt

Antiquité et cinéma

Festival du film d'archéologie

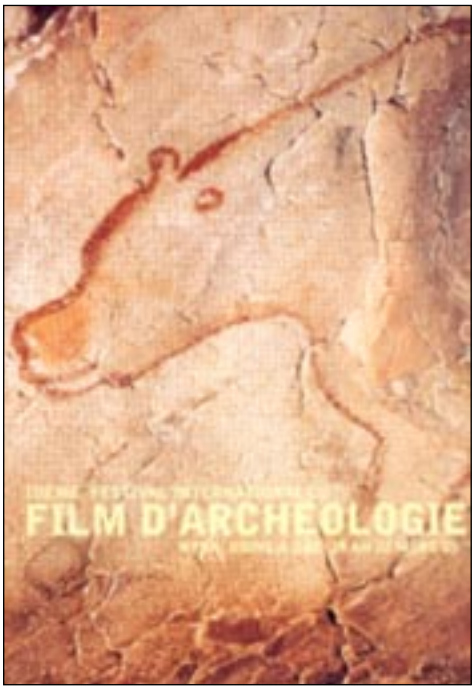

Cette troisième édition du Festival de Nyon fut un succès, doublant le nombre de spectateurs par rapport à la première. Vu que le festival est gratuit, il est difficile de compter les entrées, mais le nombre de spectateurs avoisine à présent le millier. Pour la troisième fois, le prix du public coïncide avec le prix du jury, "ce qui prouve que nous avons un public de qualité !" déclare Christophe Goumand, directeur du Festival.

Un petit flashback s'impose sur la genèse de ce Festival et sur le parcours de son jeune directeur.

Ancien étudiant en archéologie à Genève, il découvre il y a dix ans le festival que Bordeaux organise sur le sujet. Sa double passion pour l'archéologie et le cinéma, et le désir de montrer au public des documentaires qui passent rarement à la télévision et de plus, à des heures indues, le conduisent à organiser des soirées à thème au Musée romain de Nyon, agrémentées de projections. Pour créer le premier festival suisse sur le sujet, il a dû contacter de nombreux producteurs et réalisateurs, ainsi que des chaînes de télévision. Cette année, les propositions se sont faites spontanément et certains films ont été retenus une année à l'avance.

Les documentaires sont sélectionnés pour leurs qualités scientifiques et visuelles, avec un coup de pouce pour les films à petit budget, qui n'auraient aucune autre chance d'être vus. Un prix récompense d'ailleurs la meilleure oeuvre de cette catégorie. Cette année, il est revenu à *Scipio's dream, death and power in ancient Rome*, dont l'élégance visuelle ne laissait pas soupçonner la petitesse du budget. Le jury a ainsi tenu à prouver qu'il n'y a pas de corrélation entre somme investie et qualité du résultat, tant qu'on est débrouillard ! Le réalisateur s'est par exemple arrangé avec les carabiniers romains pour pouvoir filmer des images aériennes de la Ville en hélicoptère, et il a demandé à un ami d'effectuer les images en 3D.

Par le Grand Prix décerné à *Sagalassos, la cité oubliée*, le jury a salué l'effort de longue haleine (12 ans !) qui consiste à filmer la progression des fouilles campagne après campagne, dans cette ville de Pisidie (Turquie), abandonnée à la suite d'un tremblement de terre au VIIème siècle. Il est en effet captivant de découvrir, au début du film, quelques pierres affleurant dans un paysage intact où paissent les chèvres, puis de voir petit à petit apparaître les restes de fontaines monumentales, où l'eau se met à couler de nouveau, et de comprendre, grâce aux images 3D, comment certains édifices grecs ont été romanisés puis byzantinisés.

Ce film restitue aussi très bien l'ambiance sur le champ de fouilles et en dehors, et insiste sur le fait que les ouvriers turcs étaient bien intégrés dans l'équipe belge, ce qu'on voit notamment pendant les repas où on échange frites belges et kebabs turcs. Le jury a également apprécié que, dans ce film, on montre que l'archéologie est en prise directe avec le monde d'aujourd'hui. En effet, la fin nous apprend que le site naturel a été classé en même temps que les ruines, et que l'exploitation intelligente du site participera au développement durable de toute la région.

Le Prix du Jury (et du public !) est allé à l'impressionnant *Les derniers jours d'Herculanum*, qui se concentre sur la découverte de squelettes près du port, et nous explique ce que fut la nuée ardente qui s'abattit sur ces fuyards endormis attendant l'aube et un hypothétique embarquement. Le film, très didactique, montre par des reconstitutions scéniques ce que furent les dernières heures de ces habitants, qu'une mort instantanée a parfois laissés enlacés dans leur sommeil. Par de constants allers-retours entre le champ de fouilles et la mise en images des hypothèses, *Les derniers jours d'Herculanum* présente les qualités conjuguées de la rigueur scientifique et du film à suspense. Le public ne s'y est pas trompé !

Si vous voulez faire partie de ce "public de qualité", rendez-vous dans deux ans, et ne manquez pas, avant votre marathon filmique, de prendre des forces en goûtant au *Convivium Romanum* servi par le Café Latino. Si le festival reste gratuit, c'est notamment grâce à son soutien, ainsi qu'à celui de la Loterie Romande, de la Ville de Nyon, et de la Côte. Pour en savoir plus sur ce restaurant et sur son menu romain, lisez l'article suivant !

Convivium Romanum au Café Latino

Le Café Latino de Nyon se trouve à deux pas de l'Usine à Gaz, où se déroule le Festival du film d'archéologie, avec une terrasse donnant sur le lac. Pendant toute la durée du Festival, il a proposé à ses clients des plats de la Rome antique et de l'époque précolombienne. Il est possible, sur commande (022 994 40 00), d'organiser en tout temps le même *Convivium Romanum* pour vos soirées de latinophiles. Le directeur du restaurant, Santiago Wegmann, a bien voulu répondre à nos questions.

Pharos: Qui a été à l'origine de cette collaboration avec le Musée romain de Nyon et à quand remonte-t-elle ?

Santiago Wegmann: En 1996, j'ai reçu la visite de Mme Keller, à l'époque guide au Musée romain. Cette personne passionnée d'histoire romaine nous avait demandé si nous étions

disposés à organiser une quinzaine gastronomique romaine avec tout son appui concernant la recherche historique. Il s'agissait d'une initiative privée, Mme Keller se lançant dans cette aventure uniquement par passion et par plaisir ! Nous avons été séduits par sa proposition et nous nous sommes lancés.

De 1996 à 1999, nous avons organisé chaque année cette quinzaine romaine en lien avec différentes manifestations sur le thème du théâtre, de la poésie, etc... Le Musée romain nous avait durant cette période plusieurs fois demandé d'organiser à son intention diverses manifestations: apéritifs, soirées, dégustations durant les journées du patrimoine...

En 2000, nous avons transformé notre restaurant (à l'époque Restaurant du Lac) en un restaurant à thème mexicain-péruvien, le Café Latino. Dès lors, il nous a semblé difficile de continuer une quinzaine annuelle romaine dans notre nouveau concept. Toutefois, étant donné notre solide expérience en matière d'élaboration de mets romains, le Musée romain a souhaité continuer notre collaboration lors d'événements ponctuels, ce que nous continuons à ce jour. Nous sommes dès lors bien évidemment ouverts à l'organisation de banquets ou apéritifs privés.

Pharos: Quelles ont été vos sources pour l'élaboration des plats romains ?

Wegmann: Nous avons suivi à la lettre le livre de Pedrazzini qui se réfère à Apicius (Renzo PEDRAZZINI, *Saveurs et senteurs de la Rome Antique: 80 recettes d'Apicius*, dont nous vous avons parlé dans le *Pharos* no 9).

Pharos: Avez-vous eu beaucoup plus de réservations par rapport aux deux premières éditions du festival ?

Wegmann: Oui, l'effet boule-de-neige a été meilleur que pour les éditions précédentes. Nous avons ajouté le *Convivium romanum* aux suggestions de la semaine. Des clients l'ont découvert de cette manière, et par la suite, ont désiré le faire connaître à leurs proches.

Pharos: Un plat a-t-il eu un succès particulier ?

Wegmann: Le *jus in caprea* (nous vous donnons cette recette d'après Apicius en dernières pages de ce journal).

Propos recueillis par Agnès Collet

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton de Vaud

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire

Palais de Rumine, Place de la Riponne 6, 1005 Lausanne 021 316 34 30
http://www.lausanne.ch/archeo
Du mardi au jeudi de 11h à 18h, et du vendredi au dimanche de 11h à 17h.

Exposition permanente: Du retrait glaciaire aux temps modernes.

La visite débute avec les chasseurs-cueilleurs, héritiers d'un mode de vie qui remonte à l'aube de l'humanité. Puis, les agriculteurs-éleveurs s'implantent dans un terroir qu'ils vont progressivement s'approprier et modeler. L'Age du bronze marque l'augmentation des échanges, ainsi que l'émergence d'une société hiérarchisée. L'Age du fer est caractérisé par le développement de la civilisation celtique, et participe aux débuts de l'histoire, avec les premières traces écrites. Dès l'adoption de la culture romaine, les sources écrites deviennent abondantes et complètent les données archéologiques. Le parcours chronologique se poursuit à travers le Moyen Age jusqu'à la fin du deuxième millénaire, et même au-delà...

Cabinet des médailles du canton de Vaud

Palais de Rumine, Place de la Riponne 6, 1005 Lausanne 021 316 39 90
http://www.lausanne.ch/cabinet_medailles
Du mardi au jeudi de 11h à 18h, et du vendredi au dimanche de 11h à 17h.

Exposition pernanente: Reflet des collections monétaires cantonales, antiques et médiévales, jusqu'aux pièces frappées par la Confédération. Trésors des sites anciens du canton ou provenant de collectionneurs éclairés: de l'Antiquité grecque à nos jours.

Espace Arlaud

Place de la Riponne 2, 1005 Lausanne 021 316 38 50
http://www.lausanne.ch/arlaud
Du mercredi au vendredi de 12h à 18h, et du samedi au dimanche de 11h à 17h.

Exposition: Les animaux dans la Bible et l'Orient ancien (18 avril - 10 août 2003).

La rencontre inédite de pièces archéologiques, de textes bibliques et d'animaux naturalisés dans une muséographie originale, incluant sons et lumières. Une exposition tout public, organisée conjointement avec le cours public de la Faculté de théologie

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton de Vaud

Musée romain de Lausanne-Vidy

Chemin du Bois-de-Vaux 24, 1007 Lausanne 021 625 10 84
http://www.lausanne.ch/mrv
Du mardi au dimanche de 11h à 18h, le jeudi de 11h à 20h (lundi fermé).

Exposition: Jeux de mots (25 mai - 2 novembre 2003)

Cette exposition explore le langage sous un angle archéologique. Elle tente de montrer que, comme le sol que nous foulons, la langue que nous parlons est un gisement d'histoire que l'on peut fouiller. Au fil du temps, Celtes, Romains, Germains, Arabes et autres y ont apporté leur touche, déposé leur couche. Vivante, la langue s'enrichit au grè des épisodes historiques et des apports culturels, et fossilise dans les racines de ses mots les vestiges des temps oubliés.

Villa romaine de Pully

Avenue Samson-Reymondin, 1009 Pully 021 728 33 04
http://www.lausanne.ch/musees_pully
Du mardi au dimanche de 14h à 17h.

Exposition permanente: Construite en terrasse, cette villa présente tous les aménagements caractéristiques des grandes villas d'Empire: bains privés, pièces de réception, portiques, bassins d'agrément, mosaïques, peintures murales qui témoignent de la richesse de leur propriétaire. Les principales étapes de la construction ont eu lieu au 1er siècle après J.-C.

Musée romain de Nyon

Rue Maupertuis, 1260 Nyon 022 361 75 91
http://www.mrn.ch
Du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h (lundi fermé).

Exposition: Lumières ! (15 mai 2003 - 30 avril 2004)

L'exposition mènera le visiteur dans les maisons antiques dès la tombée du jour. Le public découvrira les moyens d'illumination utilisés par nos ancêtres, bien avant l'ampoule électrique, le tube néon ou la lampe de poche. Un colloque sur le même sujet est prévu pour le mois d'octobre.

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton de Vaud

Musée romain d'Avenches

Avenue Jomini 16, 1580 Avenches 026 676 42 00
http://www.avenches.ch/Fr/Musee/default.htm
Du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 13h à 17h (lundi fermé).

Exposition: Vanneries antiques (1er mai - 21 septembre 2003).

Partez à la découverte d'un artisanat omniprésent dans la vie quotidienne antique dont il ne reste que d'infimes vestiges, grâce à l'archéologie expérimentale qui permet de montrer, à travers des reconstitutions, ce qui n'existe plus. Cette exposition propose des reconstitutions d'objets antiques en vannerie réalisées par Guy Barbier, vannier à Le Pont Chrétien en France.

Pavillon d'exposition A5

1400 Yverdon 021 316 72 72
http://www.dinf.vd.ch/sr
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Exposition permanente: Autoroute et archéologie.

L'exposition est entièrement consacrée à l'autoroute A5, actuellement en construction entre Grandson et Vaumarcus. Dans le pavillon A5, complétement renové, vous pourrez découvrir sur une surface de 250 m^2 plus de 50 grands panneaux descriptifs et illustrés, ainsi que de magnifiques photographies, et plusieurs maquettes. Une place spéciale est réservée au travail des archéologues. Une équipe de 50 personnes (archéologues, mais aussi photographes, dessinateurs et anthropologues) a mis à jour une trentaine de sites retraçant 10'000 ans de présence humaine dans la région: habitats, sépultures, lieux de culte, aménagements agraires. La découverte de l'exposition peut être couplée avec une visite des chantiers.

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton de Vaud

Mosaïques romaines d'Orbe-Boscéaz

Site de Boscéaz, 1350 Orbe 024 441 52 66
http://www.orbe.ch/tourisme/mosaiques.htm
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le week-end fermé le matin.

Exposition permanente: Mosaïques romaines

A deux kilomètres, d'Orbe, en direction d'Yverdon-les-Bains, au lieu dit Boscéaz, se situent les restes d'une très importante villa romaine. Détruite lors des invasions, carrière pendant le Moyen Age, il ne reste aucune superstructure. Par chance, à quelques décimètres sous terre, on a découvert au cours des ans les restes de plusieurs mosaïques datant du 1er au 3ème siècle après J.-C. Toutes ces mosaïques sont conservées sur place dans quatre pavillons. Elles forment un ensemble unique en Suisse.

Canton de Fribourg

Musée romain de Vallon

Carignan, 1565 Vallon 026 667 97 97
http://www.pro-vallon.ch
Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h

Exposition permanente: La construction d'un musée à Vallon vise à la mise en valeur du site archéologique, et plus précisément des mosaïques de la "Venatio" et de "Bacchus et Ariane". Le bâtiment est donc situé sur les lieux mêmes où se trouvait la villa gallo-romaine de Vallon.

Deux paramètres principaux conditionnent sa muséographie: le site et l'architecture du musée. Les vestiges présentés proviennent tous du site de Carignan. Ils se classent en trois groupes: les mosaïques, les peintures murales, les objets.

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton de Neuchâtel

Musée cantonal d'archéologie

Avenue du Peyron 7, 2000 Neuchâtel 032 725 03 36
Du mardi au dimanche de 14h à 17h (lundi fermé).

Exposition permanente: Archéologie du canton de Neuchâtel.

Vaste panorama archéologique à travers la préhistoire (objets en céramique, bois, bronze et vannerie provenant des palafittes du Lac de Neuchâtel), l'époque gallo-romaine (bustes impériaux, navire de Bevaix) et le Moyen Age (nécropoles burgondes).

Laténium

Espace Paul Vouga, 2068 Hauterive 032 889 69 17
http://www.latenium.ch
Du mardi au dimanche de 10h à 17h (lundi fermé).

Exposition: Aux origines de Paris (10 mai - 31 décembre 2003).

Cette exposition est une première hors de la capitale française. 160 pièces originales, datées de la Préhistoire jusqu'au début du Moyen Age ont été prêtées à titre exceptionnel par le Musée du Carnavalet. Ces précieux témoins archéologiques, présentés et mis en scène, racontent les origines d'une capitale des premiers bifaces paléolithiques à l'avénement de Clovis. Dans le parc du Laténium, des archéologues fabriquent, à titre expérimental depuis le 14 mai, une pirogue néolithique avec des haches en pierre.

Canton de Berne

Musée Schwab

Faubourg du Lac 50, 2502 Bienne 032 322 76 03
Du mardi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 11h à 18h (lundi fermé).

Exposition permanente: La collection archéologique Schwab est composée d'objets de l'Age de la pierre et du bronze trouvés dans la région des Trois-Lacs, des sépultures d'Anet datées de l'Age du fer, de trouvailles celtes de La Tène, ainsi que d'objets romains provenant de Studen-Petinesca.

Agenda culturel

Musées et expositions

Canton du Valais

Musée cantonal d'archéologie

Rue des Châteaux 12, 1950 Sion 027 606 46 70
Du mardi au dimanche de 13h à 18h (lundi fermé).

Exposition permanente: Le Valais de la préhistoire à la domination romaine.

Le musée vous invite à la découverte des origines du Valais. Les collections présentent l'histoire du premier peuplement de la vallée du Rhône, des chasseurs du Paléolithique à l'intégration du Valais dans l'Empire romain.

Fondation Gianadda

Rue du Forum 58, 1920 Martigny 027 722 39 78
http://www.gianadda.ch
Du lundi au dimanche de 10h à 18h.

Exposition permanente: Archéologie gallo-romaine.

Construite autour des vestiges du plus ancien temple gallo-romain de Suisse, la Fondation Gianadda présente les principales découvertes archéologiques réalisées à Martigny: offrandes, monnaies, stèles, poteries, bijous, fibules, armes, ainsi que les Grands Bronzes d'*Octodurus*.

Canton du Jura

Musée d'art et d'histoire

Rue du 23 juin 52, 2800 Delémont 032 422 80 77
http://www.jura.ch/musees/arthist.htm
Du mardi au dimanche de 14h à 17h (lundi fermé).

Exposition permanente: Voilà 250 ans que des hommes fouillent le sol jurassien à la recherche des traces qu'y ont laissées leurs prédécesseurs. Dans leur sillage, l'exposition propose un voyage du Paléolithique à l'époque moderne. Le panorama très général qui est proposé offre un regard sur les plus belles pièces des collections jurassiennes et met en lumière les découvertes inédites révélées grâce à la construction de la Transjurane.

Actualités

La Suisse et le commerce d'antiquités

Ces derniers mois, les biens culturels sont tristement à l'honneur dans les médias. Qui n'a pas vu les images en direct du sac du musée de Bagdad ou entendu parler des débats controversés sur la loi sur le transfert des biens culturels en Suisse ? Mais quel rapport, me direz-vous ?

Il est assez direct. La Suisse ne possède aujourd'hui aucune loi qui réglemente le transfert des biens culturels sur son territoire. Ce qui fait d'elle la quatrième place mondiale du marché de l'art et une plaque tournante idéale pour le trafic illicite ! Pour citer un juriste de l'Office fédéral de la culture, il est aussi facile de faire passer un "Poussin" à la douane qu'une bicyclette ! En effet, tout bien culturel qui entre, sort, ou transite par la Suisse est l'équivalent d'un bien de consommation ordinaire. De plus, le marché est peu contrôlé. L'acquisition d'un objet se fonde sur la seule bonne foi: aucun commerçant d'art n'est tenu de fournir une pièce justificative sur la provenance des objets qu'il met en vente.

Ce vide législatif est la porte ouverte aux abus et rend d'autant plus dramatique le problème des objets archéologiques qui affluent en nombre de pillages illégaux à l'étranger et sont blanchis en Suisse. Là aussi, la loi actuelle est inefficace. Un pays qui voudrait récupérer sur le marché suisse des biens culturels lui appartenant n'a actuellement que 5 ans pour le faire (à partir de la date de leur disparition). Les ports francs regorgent donc d'objets qui sont stockés pour cette durée et qui reviennent ensuite sans risque sur le marché.

L'exemple spectaculaire de la saisie effectuée à Genève en 1995 donne une petite idée des dimensions du trafic et des sommes d'argent qui sont en jeu: plus de 10'000 objets archéologiques provenant de toute la Méditerranée et estimés à plus de 50 millions de francs suisses y ont été saisis !

Saisie au port franc de Genève, 1995

De plus, le potentiel d'acquéreurs en Suisse est énorme (que ce soit des privés, ou encore, plus grave, certains musées d'art classique comme ceux de Genève ou de Bâle) et il nourrit un marché en constante expansion.

En amont, le pillage va bon train: un nombre incalculable de sites archéologiques dans le monde entier fait l'objet de pillages systématiques. Pour prendre un exemple, les sites de Turquie, qui, il y a quelques années encore, étaient épargnés par les pilleurs, sont actuellement victimes de cette

mondialisation du trafic de l'Antiquité: presque tous les sites sont touchés par des destructions organisées. L'occidentalisation du pays, le renforcement des valeurs du marché et… la pauvreté de sa population ont eu raison de la protection de son patrimoine culturel.

Cette destruction galopante est d'autant plus tragique qu'elle contribue à effacer petit à petit la mémoire de l'humanité. L'objet arraché à son contexte archéologique par des fouilles illégales ne possède plus aucune valeur historique. Sans provenance, décontextualisé, il ne nous dit plus rien sur la société qui l'a produit. C'est une perte irrémédiable.

Un colloque intitulé *Illegale Archäologie ?* a réuni dernièrement à Berlin (du 23 au 25 mai 2003) de nombreux professionnels de l'archéologie (des représentants de l'UNESCO et des musées mais aussi des archéologues nationaux). Ils ont fait le bilan de la situation de ces dernières années et ont discuté des mesures encore à prendre pour endiguer le trafic. Malgré les nombreuses mises en garde d'institutions internationales et l'élaboration d'un code d'éthique pour les musées et les commerçants d'art, la situation reste préoccupante, surtout dans les pays où le patrimoine archéologique est incontrôlable et où les moyens de protection sont insuffisants. Le marché illégal est en expansion aussi grâce à Internet. Les ravages causés par la guerre ne font qu'aggraver une situation déjà catastrophique. Les événements irakiens ou les destructions du patrimoine afghan étaient bien sûr dans tous les esprits.

Pendant longtemps, la Suisse a fait l'autruche. La détérioration de la situation internationale, la persistance de sa mauvaise réputation l'ont cependant incité à changer de politique. Ainsi a-t-elle décidé de ratifier la Convention de l'UNESCO de 1970 qui réglemente le transfert des biens culturels sur le plan international. Nous sommes aujourd'hui à la conclusion de ce processus.

Le projet de loi a déjà fait l'objet d'âpres discussions au Conseil national le 3 mars dernier. Face à une levée de boucliers de certains partis bourgeois et une certaine désinvolture de la gauche (en partie absente au moment du vote), le projet de loi initial a subi de nombreux allégements, qui se sont joués chaque fois à moins de 5 voix ! Le lobbying des commerçants d'art a donc remporté le premier round. Le délai pour une récupération des objets par un pays, qui devait être amené à 30 ans (s'alignant ainsi sur les normes européennes), a été réduit à 15, ce qui restait beaucoup trop intéressant pour d'éventuels "blanchisseurs". La disposition qui devait obliger les marchands à annoncer les cas douteux a été purement et simplement supprimée. Les dispositions sur le contrôle des registres de vente ont été, elles aussi, allégées. Les contrôles de police pourraient cependant être plus fréquents et sans préavis. Après la première discussion au Conseil national, les professionnels de l'archéologie étaient donc très déçus par cette demi-mesure.

La loi devait encore être discutée et votée par le Conseil des Etats le 12 juin. Un événement important a cependant éveillé les esprits engourdis: la guerre en Irak. Tout le monde a pu voir les images du pillage du Musée de Bagdad les 11 et 12 avril derniers. On a parlé de 170'000 objets détériorés ou disparus. Partiellement rapportés ou retrouvés aujourd'hui, ils ne représentent en fait qu'une infime partie des dommages causés au patrimoine irakien, dont les objets mésopotamiens risquent d'envahir le marché ces prochaines années. La célèbre maison

de vente *Christie's* présente déjà une centaine d'objets de ce type dans son nouveau catalogue. Aucune des pièces présentées ne comporte de notice définissant clairement leur origine: par quel heureux hasard ont-elles pu arriver maintenant sur le marché ?

Malgré la rapidité des dispositions prises par l'UNESCO et l'ONU pour empêcher la dispersion du patrimoine irakien, le mal est déjà fait. Les troupes anglo-américaines ne se sont pas seulement rendues responsables d'une tragédie humaine mais aussi de la destruction et de la dispersion d'une partie de la mémoire de ce pays. Les deux nations de la coalition n'ont pas signé et donc, n'ont pas respecté la Convention de La Haye de 1954 qui exige la protection des sites et musées par des pays occupants. Lorsque l'on voit l'impressionnant dispositif mis en place et les longs préparatifs de l'intervention militaire *préventive*, on a de la peine à croire que le temps a manqué pour *prévoir* la mise en sécurité d'infrastructures aussi importantes que les hôpitaux, et, en deuxième lieu, des sites culturels sensibles (une liste de 4000 sites avait été transmise avant le conflit aux autorités américaines). L'or noir a eu la priorité.

On a un peu vite oublié que ces pays sont les premiers bénéficiaires potentiels d'une telle tragédie culturelle. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont les deux plus importants marchés de l'art au monde ! Les lois y sont peu exigeantes et les abus nombreux. Il suffit de penser aux prestigieux musées américains comme le *Metropolitan Museum of Art* de New York, au *J. Paul Getty Museum* de Malibu ou encore au *Museum of Fine Arts* de Boston, qui disposent de moyens considérables pour acquérir des objets sur le marché. On ne compte plus le nombre d'affaires douteuses où ils sont directement impliqués et où, souvent, la Suisse a joué un rôle d'intermédiaire. La seule mention du célèbre cratère grec du peintre Euphronios suffira à l'illustrer. En 1972, ce vase a été arraché à la nécropole étrusque de Cerveteri. Il a transité par la Suisse, grâce à un commerçant d'art qui l'a ensuite vendu un million de dollars au *Metropolitan Museum* de New York. Jamais un vase grec n'avait connu une telle surenchère !

Par des circonstances malheureuses, il a fallu une série de chocs médiatiques pour que la communauté internationale prenne conscience de l'importance du patrimoine culturel mondial. Si les bouddhas de Bamiyan n'avaient pas été détruits sous les caméras et si les musées irakiens n'avaient pas été mis à sac sous nos yeux, les politiques auraient-ils réagi ?

Ces situations ne sont pourtant pas exceptionnelles. La destruction du patrimoine de l'humanité est depuis longtemps en marche, discrète mais inexorable. Et elle continuera, si les états "consommateurs " (dans les faits, "hors-la-loi") ne prennent pas leurs responsabilités. Ainsi, suite à la tragédie irakienne, l'Allemagne a décidé de signer prochainement la Convention de l'UNESCO de 1970 (33 ans après !). La Suisse, en attendant la votation et l'entrée en vigueur de la loi sur les biens culturels, a pris des dispositions exceptionnelles. Le 28 mai dernier, date de la levée de l'embargo sur l'Irak, le Conseil fédéral a promulgué une interdiction sur le patrimoine irakien: "Il est interdit d'importer, de faire transiter ou d'exporter, de vendre, de commercialiser, de diffuser, d'acquérir et de transférer de quelque manière que ce soit des biens culturels irakiens volés depuis le 2 août 1990 dans la République d'Irak, enlevés à leur propriétaire sans sa volonté ou exportés illégalement de la République d'Irak".

Le malheur des Irakiens aura permis aussi aux Conseillers aux Etats qui ont examiné la loi sur le transfert des biens culturels le 12 juin dernier de prendre conscience de leurs responsabilités et de renforcer ainsi un texte de loi qui désormais correspondra davantage aux exigences internationales et aux attentes des archéologues. Un des points importants du projet initial a été rétabli: le délai maximum de restitution d'objets appartenant à un autre pays, réduit à 15 ans par le national a été finalement ramené à 30 grâce au Conseil des Etats. Un nombre d'années qui a fait ses preuves dans les changements de mentalité: il aura fallu une génération pour que la Suisse devienne le centième pays à ratifier la Convention de l'UNESCO ! En définitive, les biens culturels sortent victorieux de la bataille: même si le texte reste plus faible par rapport au projet initial, son bon usage constituera une arme efficace contre les abus.

La mise en application de la loi est prévue pour 2004. Elle nécessitera cependant des accords bilatéraux avec les pays "sensibles" et la Suisse devra constituer un véritable service spécialisé dans les biens culturels.

Si l'adoption d'une loi est la première étape à franchir dans la lutte contre le trafic, il en reste bien d'autres. La conférence de Berlin a bien montré qu'il ne s'agissait pas seulement de responsabiliser les professionnels des musées ou les commerçants d'art en élaborant des codes d'éthique. Ils doivent être appliqués. D'où la proposition d'une série de résolutions indispensables pour une amélioration de la situation (*Berlin Resolution 2003*). La mesure la plus immédiate serait l'élaboration d'un passeport (*pedigree*) pour tout objet circulant sur le marché. Chaque objet archéologique devrait posséder les données nécessaires à une vérification de sa provenance ou de son origine "légale" (collection privée ancienne démontrée ou encore certificat d'exportation). Il est également essentiel qu'il existe une entraide internationale pour les pays qui disposent de moyens insuffisants pour protéger leur patrimoine (suggestion de la création d'une organisation "Archéologues sans frontières").

Le mal doit être aussi traité à la racine: il faut éduquer et sensibiliser davantage le public à ces problèmes, car il est le premier à pouvoir changer la situation par son comportement. On ne répétera jamais assez que fouiller illégalement, vendre ou acheter une lampe à huile, si petite soit-elle, c'est contribuer et cautionner la disparition d'une partie de la mémoire de l'humanité.

Didier Fontannaz

Quelques sites Internet pour de plus amples informations

Loi sur le transfert des biens culturels: *http://www.kultur-schweiz.admin.ch/arkgt/kgt/index_f.htm*

Liste rouge des objets irakiens interdits sur le marché: *http://icom.museum/redlist/irak/en/index.html*

Résolution de la conférence de Berlin 2003, sur le site des musées de Berlin (sous la rubrique *Forschung*): *http://www.smb.spk-berlin.de:8000/smpk/de/home/index.jsp*

Site d'une Fondation anglaise spécialisée dans la lutte contre le trafic (*Illicit Antiquities Research Centre*, Cambridge) *http://www-mcdonald.arch.cam.ac.uk/IARC/home.htm*

Reconstitution historique

Légionnaire à la Römerfest

A vos agendas ! Le dernier week-end d'août, secouez votre torpeur estivale et allez à Augst, près de Bâle, où aura lieu la traditionnelle Römerfest. L'affluence était telle l'année dernière (25'000 visiteurs) que pour la première fois, la fête s'étalera sur deux jours, **samedi 30 août** de midi jusqu'à la nuit, et **dimanche 31 août** de 9h00 à 17h00.

De nombreux stands vous feront découvrir le travail des potiers, bijoutiers, cordonniers ou parfumeurs, vous pourrez vous faire coiffer ou maquiller à la romaine, des spectacles de musique et des combats de gladiateurs vous seront proposés, et vous goûterez aux spécialités culinaires dans la *Caupona*, ou descendrez dans la *Spelunca*, un antre situé au-dessous de la curie où vous vous rassasierez de saucisses et de bière romaines.

Près du théâtre, vous verrez même un camp romain où des légionnaires s'entraînent avant de lancer contre des barbares hirsutes des assauts et des cris de guerre en latin, pendant que leurs épouses et leurs enfants s'ébattent autour des chaudrons d'où s'échappent les effluves des bonnes vieilles recettes d'Apicius.

Un couple de Bâlois résidant à Vufflens-la-Ville fait partie de ce groupe de passionnés qui organise des camps plusieurs fois par année, et pas seulement lors de la Römerfest. Ils ont eu l'amabilité de répondre à nos questions (en français !).

Pharos: Tout d'abord, présentez-nous votre groupe. Quelle légion avez-vous choisi de représenter et pourquoi ?

Gabi et Christian Kraus: Notre groupe représente la légion XI de *Vindonissa* (Windisch/AG) qui a pour surnom CPF (*Claudius Pia Fidelis*), parce qu'au début, elle exerçait sous l'empereur Claude. Nous avons choisi cette légion parce qu'elle était la plus rapprochée d'*Augusta Raurica*.

Pharos: De quel genre de personnes votre groupe est-il constitué ?

Kraus: Notre groupe se compose de neuf légionnaires, de quelques femmes et aussi de quelques enfants. Les participants viennent de toute la Suisse et de tous les milieux: employé de bureau, dessinateur, policier, électricien, décorateur, concierge et étudiant.

Pharos: Comment avez-vous adhéré vous-mêmes à ce groupe ?

Kraus: Nous avons fait la connaissance de ces personnes à la Römerfest d'Augst.

Pharos: A quelle fréquence et où vous réunissez-vous le plus souvent ?

Kraus: On se réunit environ 5 fois par année. Le plus souvent, nous faisons des camps à Augst parce que nous avons le droit de nous y installer quand nous avons envie.

Pharos: Quelles sont vos activités pendant ces journées ?

Kraus: Les légionnaires s'exercent et les femmes restent au camp pour faire la cuisine, coudre, s'occuper des enfants et surveiller le camp. Le soir, nous mangeons ensemble et nous nous assemblons autour du feu pour discuter et rêver des temps anciens.

Pharos: Pour faire vos costumes, armes et accessoires, à quels spécialistes faites-vous appel ?

Kraus: Pour faire les armes, nous connaissons un spécialiste en Allemagne qui fait aussi des bijoux romains. Nous pouvons aussi acheter des objets au musée. Lorsqu'il y a la fête d'Augst, nous rencontrons des artisans qui vendent leur marchandise, mais il faut faire attention que cela corresponde à notre époque.

Pharos: Participez-vous parfois à leur réalisation ?

Kraus: Oui, par exemple, on peut faire les tuniques soi-même d'après un modèle. Mais il faut du temps pour faire faire les armes, les armures et les cottes de mailles parce qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui s'y connaissent. Les légionnaires de notre groupe ont fait eux-mêmes leur bouclier. Chez les femmes, il n'y a pas ce problème parce qu'elles utilisent seulement deux tuniques, deux fibules, éventuellement quelques bijoux et des sandales qu'on peut acheter d'ailleurs aussi lors des grands événements romains. Pour obtenir son équipement complet, un légionnaire doit compter environ 2 ans.

Pharos: Participerez-vous cette année encore à la Römerfest ?

Kraus: Nous y participerons pour représenter un camp de légionnaires. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Propos recueillis par Agnès Collet

Personne de contact pour la Suisse romande

Christian Kraus, Cuvillard 8, 1302 Vufflens-la-Ville, tél. 021 701 30 33.

Consultez aussi *http://www.augusta-raurica.ch*, et pour les répliques de bijoux romains, contactez Holger Ratsdorf, Obergasse 57, 67271 Mertesheim, tél. 0049 /6359/94971 (email: *Info@HR-Replikate.de*).

Littérature

Si l'Histoire m'était contée...

Qui ne s'est jamais laissé séduire, puis définitivement engloutir dans un flot de pages tumultueuses ou limpides; qui n'a jamais vibré à la lecture de scènes tantôt romantiques, tantôt sanglantes, épiques et exaltantes, au pittoresque quelquefois réaliste, mais souvent aussi invraisemblable, acceptant de glisser avec une passivité emprunte de délectation le long des chapitres d'un roman historique ?

Peu de gens, sans doute, pourraient prétendre n'avoir jamais subi l'emprise d'une pareille séduction. Pourtant, tout aussi peu de lecteurs avoueraient sans rougir tout le plaisir qu'ils y ont pris. D'où vient alors cette défiance ? Quel crime motive chez certains une telle condamnation ? Car, acceptons l'évidence: le roman historique a mauvaise réputation !

Un genre populaire

Les romans historiques, toutes catégories confondues, sont écrits, édités et lus en abondance. Ce succès justifie la classification, l'étiquette à double tranchant, de "genre populaire". Voilà déjà de quoi faire sourciller bon nombre de spécialistes. Bien pire, le roman historique exploite une matière scientifique rigoureuse pour en tirer un produit commercial, si bien que les bons romans n'ont souvent de "bon" que leur succès auprès du public, alors que leur pertinence historique laisse à désirer.

L'étude de l'Histoire pourtant, et à plus large titre de l'archéologie, sont légitimées par l'intérêt culturel que leur porte le grand public. C'est donc à ce public, pour et par le plaisir duquel les recherches continuent d'être financées, que doit revenir le résultat des études, aussi poussées soient-elles. Malheureusement, le message se perd souvent à mi-chemin, dans des rapports inaccessibles pour le profane. Et pourtant... l'Histoire n'intéresse pas que l'historien !

Envisager le passé

Voilà donc sans doute la clé du succès populaire que rencontre le roman historique. Ce savoureux "mélange d'Histoire et de fiction romanesque"* offre une synthèse, un panorama général d'une époque donnée. Son champ de vision se veut complet et ne se satisfait pas de l'exhaustivité des connaissances révélées par l'étude de l'Histoire.

De plus, le roman historique fait revivre une époque, met ou remet en scène des personnages fictifs ou réels auxquels le lecteur tentera de s'identifier, et pourra ainsi envisager le passé de son propre point de vue. Le roman historique n'est, en somme, pas bien différent d'un film, sinon dans la mesure où l'éventail des choix narratifs est plus large, et où les décors en carton-pâte du cinématographe sont, pour le romancier, extensibles à l'infini.

Mais c'est justement là que le bas blesse, car le vrai travail du romancier commence inévitablement là où s'arrêtent ceux de l'historien et de l'archéologue. Le romancier doit, en effet, présenter une vision intégrale de l'époque choisie et, pour cela, combler les lacunes des con-

naissances actuelles à la force de son imagination. Un choix doit être fait entre les hypothèses, et l'honnêteté du "peut-être" et du "vraisemblable" disparaît dans la reconstitution. Le romancier doit faire des choix et interpréter selon sa propre subjectivité. Son travail est donc par essence opposé à une pratique de l'Histoire qui se voudrait impartiale.

Quel mariage ?

Que faire, alors ? Le roman est un merveilleux moyen pour rendre à l'Histoire sa dimension fascinante et la garder attractive pour le public. Mais sa nature le contraint à l'inexactitude. Doit-on pour autant renoncer à toute rigueur ? Certainement non. Dans l'idéal, le roman historique devrait rester un exercice d'historien, car la vision globale qu'il requiert implique un important travail de recherche. Pourtant, les romanciers les plus géniaux sont rarement les historiens les plus reconnus. Indiscutablement, un pas doit être fait de part et d'autre pour que le mariage soit réussi. Un pari difficile, mais ô combien motivant...

Noémie Droz

* Carlos GARCIA GUAL, "Apologie du roman historique", in *Les Cahiers de la Villa Gillet* no 9, 1999.

Bande dessinée

Astérix et Brutus: petite mise au point

Depuis plus de quarante ans, le premier contact de nombre d'enfants avec l'Antiquité se fait au travers les célèbres aventures d'un petit village d'irréductibles Gaulois et de deux de ses habitants, Astérix et Obélix.

Les albums de Goscinny et Uderzo exaltent la résistance de ces villageois d'Armorique face aux envahisseurs romains et à leur général, souvent ridicule mais toujours attachant, Jules César. Les auteurs ne reculent devant aucun jeu de mots ou anachronisme pour faire rire aux éclats leurs lecteurs. Ils n'hésitent pas non plus à utiliser le comique de répétition et à généraliser le geste exceptionnel d'un personnage historique pour le caricaturer. Ainsi César s'exprime régulièrement à la troisième personne, puisque c'est ainsi qu'il a rédigé *La Guerre des Gaules*. Les idées reçues, en général fausses ou, au mieux, à demi vraies, sont aussi abondamment relayées par les deux auteurs. Et cela est particulièrement marquant dans le traitement d'un personnage assez peu présent dans les albums, mais dont aucune apparition ne passe inaperçue: Brutus.

Le futur tyrannicide ne se rencontre que dans quatre albums, *Astérix gladiateur*, *La Zizanie*, *Le Devin* et enfin *Le Fils d'Astérix*. Il se contente d'un petit rôle de figuration dans les trois premiers avant d'obtenir les faveurs de Goscinny et d'Uderzo et ainsi ses vrais galons de conspirateur. Il tente tout au long d'un album de faire disparaître Césarion, l'enfant né des amours de César et Cléopâtre. Cela est assez drôle (si je puis dire) quand on sait que l'enfant, alors âgé de dix-sept ans, fut en fait assassiné sur ordre du futur Auguste, généralement considéré comme un grand homme, mais qui n'a jamais hésité à éliminer tous ses rivaux potentiels.

Autre fait à relever, dans *La Zizanie*, après avoir tiré son poignard en affirmant que seule la violence peut mettre fin aux problèmes, Brutus s'en prend à un sénateur en ces termes: "Je suis peut-être jaloux, mais je n'ai pas trahi César en me mettant à la solde de Pompée, son ennemi !". Etonnant quand l'on sait que Brutus prit part à la bataille de Pharsale parmi les légions de... Pompée !

Dans les albums d'Astérix, Brutus apparaît tour à tour comme un crétin obséquieux, une brute épaisse ou un arriviste prêt à tout. Et, bien sûr, il ne peut s'empêcher de jouer constamment avec son couteau sous le nez de sa future victime ! De plus, l'entretien entre les deux hommes commence ou s'achève toujours par la même phrase, "tu quoque mi fili".

La Zizanie, 1970, planche 6

Il est évident que le trait est forcé à l'extrême par les auteurs pour des besoins purement humoristiques, mais je crois malgré tout que cette image de Brutus n'est pas très éloignée de celle qu'en ont la plupart des gens.

Tout d'abord, dans les aventures d'Astérix, Brutus est présenté, sinon comme le fils naturel, du moins comme l'héritier potentiel de César, qui lui porte visiblement de l'affection. Effectivement, la légende qui veut que Brutus fût véritablement le fils de César est difficile à déloger des esprits. Sa mère, Servilia, fut la maîtresse du dictateur et chacun connaît, même sans être un lecteur assidu d'Astérix, la fameuse formule prononcée par César lors de son assassinat. Pourtant, dans cette sentence, souvent citée en latin mais en fait exprimée en grec par le mourant, le terme de *filius* est simplement affectueux et pourrait se traduire par "mon petit". César n'a même jamais adopté Marcus Brutus. C'est son cousin, Decimus Brutus, autre conjuré, qui se trouve avoir été couché sur le testament du dictateur, et peut-être même adopté de façon posthume. Brutus est donc bien un tyrannicide mais en aucun cas un parricide.

Le Devin, 1972, planche 9

De plus, notre homme, contrairement à ce que *Le fils d'Astérix* pourrait laisser entendre, ne s'est jamais et ne se serait jamais résolu, quelles que soient les circonstances, à attenter à la vie de qui que ce soit par ambition personnelle. Il avait tout à gagner à ce que César reste en vie et au pouvoir, mais il plaçait les valeurs de la République au-dessus de tout. Et lors de l'attentat des Ides de Mars, alors que de nombreux conjurés désiraient s'en prendre aussi à Marc-Antoine, Marcus Brutus a refusé tout net, ne voulant frapper que le Tyran. On peut donc condamner son geste, mais force est de reconnaître la pureté de ses intentions. Malheureusement, l'histoire ne lui a pas rendu justice. Dès la prise de pouvoir d'Auguste, l'opprobre a été jeté sur ce sénateur romain pour ne jamais vraiment disparaître, si ce n'est au moment de la Révolution française.

Outre le fait que tous les moyens sont bons pour faire rire, et surtout la caricature, les deux auteurs des aventures d'Astérix sont en quelque sorte les dépositaires d'une longue campagne de dénigrement initiée il y a aujourd'hui plus de deux mille ans.

Gabrielle Duchoud

Pour plus d'informations, on peut consulter le site réalisé par le Professeur Paul M. Martin de l'Université de Montpellier III, auteur de *Tuer César !* (Paris, 1988) et *Antoine et Cléopâtre, la fin d'un rêve* (Paris, 1990). Le chercheur y décortique l'œuvre de Goscinny et Uderzo et ses rapports avec la réalité historique:
http://pages.infinit.net/jade20/biblio/asterix.html

Les recettes d'Apicius

Côtelettes d'agneau aux fines herbes

Fidèle à ma promesse de désormais tester sur moi-même toutes les recettes que je proposerais à nos lecteurs, et à la suggestion d'Agnès Collet (voir page 6), je m'attelai à réaliser celle du *jus in caprea*, littéralement une sauce pour les chèvres sauvages ou les chamois. Renzo Pedrazzini l'interprète avec brio dans son livre de cuisine romaine, en l'appliquant à des côtelettes de chevreuil; pour ma part, j'optai pour des côtelettes d'agneau, la saison et la latitude ne me laissant pas d'autre choix.

Je tremblais néanmoins de gâcher cette magnifique viande à 17 dollars la livre (une fortune selon les standards américains), mais les dieux étaient avec moi: la sauce, parfaitement onctueuse grâce au gluten, était délicatement adoucie par le miel, mais n'avait pas gardé le goût de poisson du *garum*: la cuisinière, le mari et le chat s'en pourléchèrent les babines. Accompagnées, par exemple, par des champignons au miel présentés dans une recette précédente, ou par une purée de céleri (idéale avec la chasse), ces côtelettes sont de la tarte, si je puis me permettre ce jeu de mots facile: elles sont rapides, faciles, délicieuses. A vous de jouer !

Elisa Del Mazza Hellwig

Apicius, *Art culinaire* livre VIII 349

Aliter jus in caprea: piper, condimentum, petroselinum, origanum modicum, rutam, liquamen, mel, passum et olei modicum. Amulo obligabis.

Une autre sauce pour la chèvre sauvage: poivre, condiment, persil, un peu d'origan, rue, garum, miel, *passum* (vin paillé) et un peu d'huile. Lier avec de l'amidon.

(trad. EDM)

Ingrédients pour 6 personnes

(pour moins de convives, vous pouvez garder les mêmes quantités avec moins de viande)

2,2 kg.	chevreuil/agneau (12 côtelettes)
5 cl.	huile d'olive
2 c. c.	miel
2 dl.	vin paillé (du vin santo italien fait très bien l'affaire)
3 c. s.	fines herbes hachées (ciboulette, aneth, cerfeuil ou céleri, coriandre, persil)
1 c. c.	origan séché
	garum (nuoc-mâm)
2 pincées	poivre du moulin
1/2 c. c.	gluten de blé (ou de la maïzena, bien qu'anachronique)

Préparation

Hacher, piler l'ensemble des éléments savoriques.

Dans un sautoir, chauffer 5 cl. d'huile d'olive. Y saisir les côtelettes, les faire dorer de chaque côté puis les retirer. Maintenir au chaud.

Déglacer le sautoir avec le miel et le vin paillé. Ajouter les éléments savoriques. Bien mélanger. Assaisonner (poivre, *garum**). Laisser mijoter quelques instants puis remettre les côtelettes dans la cuisson. Cuire 1 minute environ.

Disposer les côtelettes sur un plat de service maintenu au chaud. Lier la sauce au gluten délayé dans un peu de liquide froid. Vérifier l'assaisonnement. Napper les côtelettes et servir immédiatement.

* Rappelons que le *garum* était employé à la place du sel, car il présentait plus de saveur. On peut utiliser la sauce de poisson de la cuisine orientale, dont il faut user aussi modérément qu'avec le sel.

Source

Renzo PEDRAZZINI, *Saveurs et Senteurs de la Rome Antique*, Toulouse, Ed. Clairsud, 2000